

LA FEDERATION DES CHASSEURS DU PAS DE CALAIS

Le Jeudi 8 Octobre 2009, les élèves de Bac Technologique STAV1 et de Bac Professionnel SDE2 de la MFR de Rollancourt ont été accueillis au siège de la Fédération des chasseurs du Pas de Calais située à Saint Laurent Blangy. Ils ont été pris en charge par Nicolas Routier. Lors de cette visite, les élèves de l'IREO ont pu découvrir le fonctionnement et le rôle de la fédération.



Un peu d'histoire... :

-**La Fédération a été créée en 1923** sous une association de la loi 1901. Elle a été ensuite reconnue et agréée par le ministère de l'agriculture en 1934, puis en 1958, les fédérations sont regroupées en union nationale. En 1984, le conseil d'état précise que les fédérations sont des associations agréées au titre de la protection de la nature. Après cet historique, Mr Routier a présenté le fonctionnement de la fédération. Elle fonctionne avec un conseil d'administration de 15 membres et des adhérents qui sont les chasseurs du Pas de Calais (37175 chasseurs), ainsi qu'un bureau qui regroupe 1 président, 2 vices présidents, 1 secrétaire, 1 trésorier et 1 trésorier adjoint.

Les ingrédients de la fédération :

- 16 personnes en service technique
- 8 personnes en service administratif
- 11 personnes en service de développement, de recherche et de missions.

Ensuite Mr Routier a présenté les missions de la fédération des chasseurs qui sont la mise en valeur du patrimoine cynégétique départemental, la protection et la gestion de la faune sauvage, la prévention contre le braconnage, la promotion et la défense de la chasse, la formation du permis de chasser et autres (bagnages bécasses, cuisiner son gibier ...), des actions de prévention des dégâts de gibier et l'indemnité des dégâts de grand gibier. L'intervenant a ensuite fini par la présentation du calendrier des travaux réalisés au cours de l'année.

En janvier : La fédération effectue des comptages de lièvres pour estimer l'indice kilométrique d'abondance (IKA), la surveillance sanitaire de la faune sauvage.

En Février : Ils réalisent des déterrages de renard, formation d'agrément de piéteur, des plans de chasse et des comptages de printemps.